

face de ma mère en démence, je ne puis placer une jeune femme. Elle eût été assez dévouée pour accepter cette mission douloureuse, cette existence privée de paix et de joies : je ne l'ai pas voulu. Voilà mon sacrifice suprême accompli, je l'ai fait en expiation de ma dureté de cœur, et, le jour où il a été consommé, j'ai regardé ma mère sans pleurer. Mon amour filial par cet acte avait égalé son amour maternel.

« Je vous remercie des démarches que vous avez faites près de votre ami, cet ex-médecin d'aliénés. Il a, il est vrai, une grande réputation, et, comme vous le dites, sa longue expérience double ses moyens d'action. Je doute fort que vous obteniez qu'il se dérange. A son âge, avec sa fortune, on y consent difficilement, et l'on m'a dit que les affaires de famille qui l'ont appelé à T... l'occupaient. Je lui écrirai, si vous voulez, et, s'il le faut absolument, je lui mèn timerai ma mère. Je ne vous le cache pas, ce serait acheter cher une consultation qui ne produirait sans doute rien. Les voyages la fatiguent horriblement et empirent son état. Elle est tourmentée, inquiète. Elle ne voit partout qu'embûches et que complots contre son fils. La surveillance est à la fois pénible et difficile. Chacun de ses compagnons de route, chaque passant est un assassin aposté par des ennemis imaginaires. Ceci vous explique la répugnance que j'éprouve à lui faire quitter la Loge, où elle se plaît, où elle retrouve des souvenirs heureux et où elle est aussi calme qu'on peut l'espérer. Pour ce qui est de retourner l'hiver à la ville, n'y comptez pas. Mon oncle et Mélite doivent y être revenus, et la force humaine a des limites.

« Adieu, cher oncle, merci encore une fois de l'intérêt que vous portez à ma pauvre mère, merci pour les espérances que de me faire concevoir sur ce célèbre médecin, je n'ai plus d'espoir qu'en Dieu.

« Votre neveu affectionné,

« ARTHUR GARNIER. »

(A continuer.)

VARIETES.

Un paysan, qui devait une somme d'argent qu'il ne voulait pas rendre vint trouver un avoué. Celui-ci, entrant dans les vues de son client, lui demanda s'il avait fait un écrit.

— Non, dit le paysan.

— Votre affaire est donc bonne. Quand votre créancier réclamera, vous lui direz : Vous ai-je fait un écrit ? — Non. — Eh bien ! pourquoi vous croirait-on plutôt que moi ? Je ne vous dois rien, je l'affirme ; prouvez que je mens ; je vous en défie. Pas d'écrit, pas d'urgent.

— Grand merci, dit le paysan. Maintenant, monsieur, combien vous dois-je pour la consultation ?

— Mon ami, c'est quinze francs.

— Quinze francs ! Allons donc !

— C'est le prix.

— Voyons, entendons-nous. Voulez-vous cinq francs ?

— Non, quinze.

— Arrangeons-nous à huit francs, hein ?

— Non, mille fois non, je ne rabattrai rien.

— Vous ne voulez pas de huit francs ?

— Non.

— Eh bien ! vous n'aurez rien.

— Comment ! maraud, c'est ce que nous verrons.

— Où ça ?

— Chez le commissaire.

— Et, qu'est-ce qu'il me fera, votre commissaire ?

— Il te fera payer, misérable, les quinze francs que tu me dois.

— Ah ! que nenni !

— Que tu me dois, entends-tu ?

— Moi ! je vous dois ? quoi donc ? Vous ais-je fait un écrit ?...

..

Un avare rendant visite, le soir, à un de ses confrères, le trouva travaillant.

— Prenez un siège, dit celui-ci, et causons.

Puis, il éteignit la lampe.

— Eh bien ! fit l'autre étonné ; quelle est votre idée ?